

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

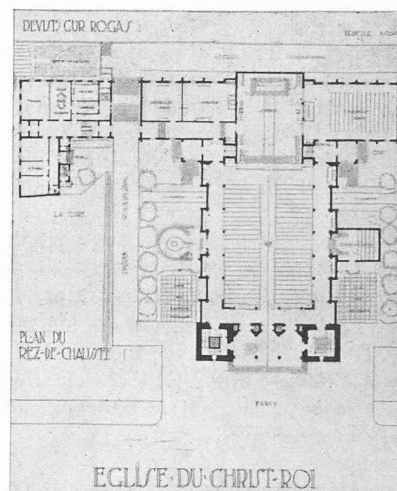
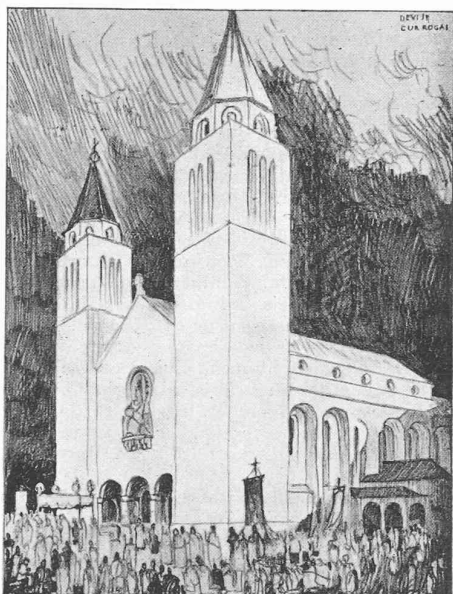
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UNE CITÉ PAROISSIALE, A FRIBOURG

4^e prix, projet « Cur rogas », M. A. Genoud, architecte, à Fribourg.

Plan — Echelle 1 : 1500.

Jugement du jury. — L'implantation de l'ensemble est trop rapprochée de la chaussée sur l'avenue de Pérolles. Une partie de l'édifice se trouve être située sur le terrain le moins favorable. Les proportions de la nef sont bonnes ; le chœur est trop profond.

La chapelle de semaine est bien adaptée. Il y a de la place perdue dans les dégagements voisinant la sacristie.

Au sous-sol, la salle des conférences est trop allongée.

L'architecture est traditionnelle, les proportions sont bonnes. Le cube est élevé.

BIBLIOGRAPHIE

La normalisation des conducteurs en aluminium pour les installations et appareils à courants forts. Bulletin technique n° 6 du Bureau des Normes de l'Association suisse des constructeurs de machines, Wellestrasse 4, Zurich.

Dans le « Bulletin technique n° 6 du Bureau des Normes V S M », M. H. de Zurich aborde le calcul de la charge admissible des conducteurs en aluminium. Sur la base d'essais commencés il y a environ dix ans, et dont le but était de déceler les influences des dimensions géométriques des conducteurs et des éléments ambiants, l'auteur traite essentiellement le problème de l'effet pelliculaire. Cet effet produit l'augmentation de la résistance efficace et une répartition inhomogène du courant sur la section du conducteur. Par conséquent, la résistance d'un conducteur sous courant alternatif est différente de la résistance sous courant continu. M. de Zurich exprime cette différence par un facteur de proportionnalité K . Plusieurs physiciens ont traité mathématiquement ce problème et ont admis que ce facteur dépendait de la fréquence seule. Les essais ont démontré que K ne dépendait pas de cette seule grandeur, mais aussi de la perméabilité magnétique et de la résistivité. Ce résultat est important et général. Il s'applique à des matières autres que l'aluminium. En outre, ceci acquis, les essais peuvent se borner à l'examen de quelques dimensions de conducteurs ; ceux-ci devenant des essais sur modèles.

Le rapport mentionné donne les résultats des essais faits avec des conducteurs de différentes matières, formes de section, distances entre barres et différents états de surface, ainsi qu'avec diverses fréquences. La documentation ainsi fournie fut prise pour base des normes V S M, en ce qui concerne la charge admissible électrique des conducteurs en aluminium. Le problème du contact entre deux conducteurs en aluminium a été examiné en même temps et les constatations faites ont également servi à l'élaboration de ces normes.

Le Bois. Par H. Kägi, ingénieur. Collection : « Les constructions en temps de guerre ». Contribution à l'étude de la création d'occasions de travail, éditée par le délégué fédéral. — F. Rouge et C^{ie}, Lausanne 1943. — Prix : 4 fr. 20.

Ce que sont nos bois de construction indigènes ; comment ils se comportent en présence des agents atmosphériques, plus spécialement à l'humidité ; les contraintes admissibles et les éléments du calcul des constructions en bois ; le séchage des bois, la normalisation des profils ; autant de sujets abordés par l'auteur qui consacre ensuite plus de la moitié de cette brochure de trente-cinq pages à l'examen des applications du bois dans la construction. Il traite tout d'abord du bâtiment (plafonds, combles, parois, fenêtres), puis plus spécialement des logements agricoles pour en venir enfin à l'utilisation du bois dans les travaux de génie civil (coffrages, échafaudages, ponts, tuyaux, silos, etc.). Il termine par quelques données relatives à la protection des bois.

Exposé conçu pour donner en peu de pages les règles élémentaires et les plus importantes. Nombreux chiffres et exemples numériques ; dessins de détails. Ce n'est pas un traité de la construction en bois, mais ce sont, groupés en cette brochure, les éléments que devraient au moins connaître tous ceux qui, du fait des circonstances présentes, ont été amenés à appliquer une technique qui requiert un grand soin autant dans l'élaboration des projets que dans la réalisation des travaux.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour une voie navigable reliant le Rhône au lac de Genève.

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a ouvert, du 6 janvier au 30 juin 1943, un concours d'idées permettant de poursuivre l'étude de la voie navigable reliant le Rhône au lac de Genève entre le bief du Verbois et le lac.

Le concours avait été placé sous le patronage des autorités fédérales, cantonales et municipales genevoises, qui ont bien voulu contribuer à son financement. Le jury, présidé par M. Mutzner, directeur du Service fédéral des Eaux, a décerné les prix suivants :

Prix :

- 1^{er} prix : 6000 fr., M. J. Ellenberger, arch., Genève ;
 2^e prix : 5500 fr., M. J. J. Dériaz, arch., Genève ;
 3^e prix : 5000 fr., M. H. Eichenberger, ing., Zurich ;
 MM. A. Lozéron, arch., Genève, E. Martin, arch., Genève, J. Erb, arch., Genève ;
 4^e prix : 3500 fr., M. B. Hefti, ing., Fribourg.

Achats :

2200 fr., M. P. Guibert, géom., Genève ; 2100 fr., S. A. C. Zschokke, Genève ; 1900 fr., M. A. Wildberger, ing., Zurich, M. H. Becker, arch., Zurich ; 1800 fr., MM. E.-A. Favre, arch., Genève, L. Meissner, ing., Genève ; 1600 fr., M. A. Eggenchwyler, Dr ing., Schaffhouse ; 1500 fr., MM. J. Calame, ing., Genève, L. Besson, ing., Genève, A. Hæchel, arch., Genève, Ed. Cuénod S. A., entr., Genève (collaborateur : H. Berthoud, techn., Genève).

Indemnités :

1300 fr., Dr phil., G. Luscher, ing., Aarau ; 1300 fr., M. Ph. Stahel, ing., Bâle ; 1150 fr., MM. Schubert et Schwarzenbach, ing., Zurich, Dr Ch. Jäger-Nicole, ing., Zurich (collaborateur : M. E. Volmar, arch., Zurich) ; 1150 fr., MM. Carroz frères, ing., Lausanne ; 1000 fr., M. E. Meyer, ing., Zurich (collaborateur : M. W.-H. Fierz, arch., Zurich) ; 850 fr., MM. A. Tschüppât, arch., Genève, L. Perrin, ing., Genève ; 800 fr., MM. J.-M. Saugey, arch., Genève, A. de Saussure, arch., Genève ; 700 fr., M. Anne Torcapel, arch., Genève ; 650 fr., M. B. Bertrand, ing., Genève.

Les projets sont exposés au Palais des Expositions, à Genève, jusqu'au 13 février (9 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 17 h., semaine et dimanche).



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

41. Dessinateur mécanicien. Suisse orientale.
 43. Trois ingénieurs diplômés d'une école technique supérieure (ing. mécaniciens ou électriciens). Atelier, traction. Langues : pour deux des ingénieurs en question, langue maternelle allemande et connaissance du français ; pour le troisième, langue maternelle italienne et connaissance de l'allemand. Offres à soumettre jusqu'au 11 février 1944.
 47. Technicien mécanicien, éventuellement dessinateur mécanicien. Petite fabrique de machines de Suisse centrale.
 49. Ingénieur. Petite mécanique ou appareillage électrique. Suisse romande.
 51. Ingénieur (radio-électricien ou électricien), possédant à fond la technique de construction d'appareils radio-électriques et de petit matériel électrique. Langues : française et si possible allemande et anglaise. Suisse romande.
 53. Technicien (mécanicien ou électromécanicien). Calculs d'appareils électriques et de petite mécanique. Suisse romande.
 55. Technicien mécanicien ou électromécanicien. Fabrication en séries. Age : environ 30 ans. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.
 57. Jeune dessinateur mécanicien ou constructeur. Mécanique générale. Bureau d'ingénieur de Zurich.
 59. Jeune dessinateur mécanicien. Dessins d'atelier. Machines-outils. Zurich.
 61. Jeune dessinateur mécanicien. Petite fabrique de machines de Zurich.
 65. Technicien électricien. Courant fort et courant faible. Bureau militaire. Engagement civil.
 67. Ingénieur mécanicien. Brevets. Langue maternelle allemande et bonnes connaissances d'une des deux autres langues nationales (française ou italienne).
 69. Ingénieur électricien ou physicien. Brevets. Langue mater-

nelle allemande, bonnes connaissances du français ou de l'italien.

71. Chimiste. Brevets. Langue maternelle française et bonnes connaissances de l'allemand et de l'italien.

73. Technicien mécanicien. Outillages. Age : de 25 à 40 ans. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 473, 625, 673, 685, 729, 769, 771, 775, 785, 801 ; de 1944 : 11, 15.

Section du bâtiment et du génie civil.

68. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier, de même : Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.
 70. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.
 74. Dessinateur en bâtiment. Jura bernois.
 78. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.
 80. Jeune dessinateur en bâtiment. Canton de Zurich.
 82. Dessinateur en bâtiment. Pratique du chantier.
 86. Technicien en bâtiment. Conducteur de travaux ; routes et canaux. Allemand et français. Administration de Suisse centrale.
 88. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Zurich.
 92. Jeune dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.
 94. Technicien géomètre ou technicien en génie civil, éventuellement candidat géomètre. Bureau et travaux sur le terrain. Suisse centrale.
 96. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau et chantier. Suisse centrale.
 100. Technicien, éventuellement dessinateur en bâtiment. Zurich.
 102. Ingénieur ou technicien en génie civil. Travaux hydrauliques, canalisations, etc. Suisse orientale.
 104. Jeune dessinateur en génie civil. Suisse orientale.
 110. Dessinateur en génie civil. Environs de Zurich.
 112. Architecte, technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Bureau. Suisse centrale.
 114. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Age : environ 30 ans. Canton de Zurich.
 116. Jeune dessinateur en béton armé. Zurich.
 120. Technicien ou dessinateur. Béton armé et constructions en bois. Zurich.
 122. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Nord-ouest de la Suisse.
 124. Dessinateur en béton armé. Constructions en bois. Zurich.
 126. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Plans d'exécution. Suisse orientale.
 128. Dessinateur en génie civil. Travaux hydrauliques. Zurich.
 130. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau. Suisse centrale.
 132. Jeune technicien. Bureau. Entreprise industrielle. Suisse centrale.
 134. Technicien, éventuellement contremaître. Galeries. Langues : allemande et française. Entreprise de Suisse romande.
 136. Technicien en bâtiment, éventuellement jeune architecte. Suisse centrale.
 138. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Constructions en bois, devis. Suisse romande.
 140. Jeune dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Zurich.
 142. Jeune technicien en bâtiment. Bureau. Suisse orientale.
 144. Architecte ou technicien en bâtiment. Activité commerciale. Canton de Soleure.
 148. Jeune technicien. Activité commerciale. Langues.
 150. Ingénieur des mines expérimenté. Exploitation de gisements miniers. Direction du personnel et des travaux. Aération, épauement, installations électriques et mécaniques, levé de plan de fond. Connaissance parfaite de la langue française et anglaise nécessaire. Emploi qui conviendrait bien à un ingénieur ayant exercé dans les houillères. Suisse romande.
 152. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Concours pour bâtiment scolaire. Suisse centrale.
 154. Dessinateur en bâtiment. Plans d'exécution. Suisse orientale.
 156. Dessinateur en bâtiment ou technicien en bâtiment. Canton de Soleure.
 158. Dessinateur en bâtiment. Plans d'exécution, métrés, devis, décomptes. Suisse centrale.
 160. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.
 162. Technicien en génie civil. Conducteur de travaux. Suisse orientale.
 164. Dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Zurich.
 166. Jeune dessinateur en génie civil. Plans cadastraux. Suisse sud-orientale.
 Sont pourvus les numéros, de 1943 : 432, 570, 818, 834, 862, 1264, 1386, 1444, 1536, 1658, 1694, 1696, 1710, 1728, 1730, 1748, 1754, 1764, 1772 ; de 1944 : 4, 24, 30, 32, 46, 58, 64.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.